





La Villa Sylva est un projet du Consulat général de France à Québec et du Centre des arts actuels SKOL

Cette première édition 2025 est conçue en partenariat avec le CARMA-Centre d'Art et de Recherche de Mana (à Mana, Guyane), le Tiers Lieu 32bis/Guyane Art Factory (à Cayenne, Guyane), la MAZ-Maison de la photographie Guyane-Amazonie (à Cayenne, Guyane), la résidence Puamuna (à Mashteuiatsh, Québec) et le Centre SAGAMIE (à Alma, Québec).

Ce programme bénéficie du soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), du Conseil des arts de Montréal (CAM), de la Direction Culture, Jeunesse et Sports (DCJS) de Guyane (Services de l'État en Guyane, Direction générale de la cohésion et des populations) ainsi que de la Collectivité territoriale de Guyane (CTG).

Le Consulat général de France à Québec et le Centre des arts actuels SKOL lancent leur appel à candidatures 2025 pour le programme de résidence Villa Sylva: Guyane-Québec. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au vendredi **1er août 2025 à 23 h 59** (UTC-4).

À travers un format de résidences croisées de recherche-création, ce programme invite deux artistes en arts visuels (un artiste de la Guyane et un du Québec) à découvrir une





autre région et à rencontrer ses acteurs culturels et artistiques. ¹ Le séjour au Québec pour l'artiste guyanais et le séjour en Guyane pour l'artiste québécois permettront d'approfondir une réflexion autour des liens entre art, territoire et communautés. Bien que la résidence inclut des moments de restitution publique, elle demeure axée sur l'exploration et le développement de projets.

Cette première édition sera consacrée à l'accueil d'un artiste professionnel en arts visuels, de tout âge confondu.²

Le volet québécois se déroulera entre la fin du mois de octobre et novembre 2025 (six semaines). Un artiste guyanais résidera dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (à Mashteuiatsh et à Alma) pendant quatre semaines puis finira son séjour par deux semaines à Montréal.

Le volet guyanais se déroulera entre la fin du mois de janvier et mars 2026 (six semaines). Un artiste québécois résidera dans l'Ouest de la Guyane (à Mana) pendant quatre semaines puis finira son séjour par deux semaines à Cayenne.

CONTEXTE DE LA RÉSIDENCE

Initiée par le Consulat général de France à Québec et le Centre des arts actuels SKOL, la Villa Sylva est un programme d'échange entre la Guyane et le Québec, destiné aux artistes en arts visuels dont la recherche s'articule autour d'enjeux liés au territoire, à l'environnement et aux écosystèmes naturels. Il s'agit du tout premier programme d'échange international entre un territoire nord-américain et la Guyane, toute discipline confondue.

Le programme propose ainsi une immersion dans l'un de ces territoires afin de nourrir leur pratique artistique par la découverte d'une nouvelle culture. Les résidences invitent les artistes dans la communauté locale et dans l'écosystème artistique de chaque territoire par le biais de mentorat, de rencontres avec d'autres artistes, d'ateliers de restitution, ainsi que des visites de centres d'artistes, de centres d'art et/ou de recherche, et d'institutions muséales. Par cette démarche dans un nouveau cadre de

¹ À titre d'information, le masculin est employé dans son sens générique dans cet appel à candidatures et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

² Les arts visuels englobent la peinture, la sculpture, l'estampe, la photographie, le dessin, l'illustration, les techniques multiples, les installations, la bande dessinée, la performance et les arts textiles ou toute autre forme d'expression artistique apparentée à ce domaine. Les artistes en arts visuels qui développent des démarches artistiques multidisciplinaires (mêlant les arts visuels à l'écriture, le son ou la danse etc.) sont aussi les bienvenus.





vie, la résidence ouvre un espace d'exploration artistique autour des dynamiques centre-périphérie et de l'accès à la culture dans des territoires moins desservis. Ceci permettra aux artistes de vivre un moment important dans leur cheminement professionnel via le développement de leur créativité et l'évolution de leurs démarches artistiques dans un cadre international et transaméricain.

STRUCTURES D'ACCUEIL

QUÉBEC - Le Centre des arts actuels SKOL

Établi depuis 1984 à Montréal, le Centre des arts actuels SKOL présente des événements et des expositions gratuites et ouvertes à tous. En tant que centre d'artistes autogéré, il priorise la liberté artistique et se dévoue au soutien des artistes. Le centre adopte une approche critique et expérimentale permettant de susciter des occasions de réflexions et d'échanges intergénérationnels, interculturels et interdisciplinaires. Sa programmation diversifiée se caractérise par son penchant pour la prise de risque, pour la performance et pour les projets engagés et rassembleurs. Les deux artistes sélectionnés seront accompagnés par toute l'équipe.

QUÉBEC - Résidence Puamuna - Sonia Robertson

Sonia Robertson via Kamishk'arts a souvent accueilli des artistes, des musiciens et des conteurs tels que Gilles Sioui, Domingo Cisneros, Alanis Obomsawin et Shauit. Sonia Robertson assurera un rôle de mentor et accompagnatrice auprès de l'artiste en résidence et contribuera à sa mise en réseau auprès des communautés artistiques locales. L'artiste en résidence pourra disposer d'une chambre et d'un espace de travail avec vue sur le lac. Un espace avec les outils de base pourrait aussi être mis à la disposition du résident. Fondatrice du centre d'artistes Kamishk'arts (1994) et de Kanatukulietsh Uapikum (Association du parc sacré, 2001), Sonia Robertson a exposé au Mexique, en France, au Japon et au Canada. Elle a réalisé une exposition solo au Centre des arts actuels SKOL à Montréal, avec lequel elle entretient des liens privilégiés. Elle a exposé à une reprise au Musée d'art contemporain de Montréal (MAC).





QUÉBEC - Le Centre SAGAMIE

Fondé en 1981 et situé à Alma, le centre SAGAMIE est un centre d'artiste en art actuel dédié à la recherche et création. Il se distingue par sa spécialisation dans l'art imprimé et l'édition. SAGAMIE accueille chaque année une quarantaine d'artistes. Elles et ils bénéficient d'un accompagnement continu pour leurs travaux de recherche, tant au niveau technique qu'au niveau critique. Il est également dans sa mission de promouvoir des artistes grâce à des expositions et des publications.

GUYANE - Le CARMA - Centre d'Art et de Recherche de Mana

Implanté au sein de l'Ouest guyanais depuis 2014, le CARMA – Centre d'art et de recherche de Mana est un centre d'art contemporain à la fois lieu d'exposition et de production d'art contemporain. Il déploie des activités d'envergure sur près de 1600 m², tant du point de vue de la diffusion artistique que de la création plasticienne en résidence, et de l'accompagnement pédagogique, le tout dans le respect et la valorisation de la riche ruralité du territoire. Le CARMA est l'un des rares lieux dédiés à la création contemporaine en Guyane. Il est le seul lieu labellisé Centre d'art contemporain en Guyane et dispose d'ateliers de production, d'un espace d'exposition de 200 m², d'une réserve et d'un jardin tropical. Il est dirigé par l'association Chercheurs d'art, fondée en 1994, qui œuvre depuis plus de vingt ans à la valorisation et à la promotion de la création locale et en Guyane, dans sa diversité. Depuis sa création, près de 45 artistes ont été invités en résidence au CARMA.

GUYANE - Tiers-lieu 32bis / Guyane Art Factory

Guyane Art Factory apporte ses connaissances en matière d'art vidéo et son envie de promouvoir l'art contemporain en Guyane. Guyane Art Factory occupe les locaux du rez-de-chaussée de la maison patrimoniale créole Henri et Marcelle Prévot (aujourd'hui appelé Tiers-lieu 32bis) pour en faire son lieu d'exposition au centre-ville de Cayenne. Le projet de Guyane Art Factory vise à promouvoir l'art collaboratif, le développement de pratiques artistiques collaboratives, ainsi que la mise en valeur et la diffusion de ses œuvres et réalisations. Elle procède par la création et la gestion d'une résidence d'artiste, par la mise en œuvre de projets artistiques collectifs.



SKOL

GUYANE - La MAZ - Maison de la photographie Guyane-Amazonie

Créée en 2012 sous le nom de l'association La Tête Dans les Images pour porter le festival des Rencontres Photographiques de Guyane, la MAZ a pour mission de mettre en valeur la photographie sous toutes ses formes en Guyane et au-delà. Elle porte un projet phare : la biennale internationale des Rencontres Photographiques de Guyane, un événement consacré à la célébration de la photographie comme vecteur artistique, culturel et patrimonial. Elle œuvre également à promouvoir la photographie dans les domaines éducatif et social, en la rendant accessible à tous les publics. Par le biais d'ateliers, de rencontres et d'initiatives participatives, l'association met en place des actions d'éducation culturelle en lien avec l'image, contribuant ainsi à éveiller les consciences et à stimuler la créativité.

MODALITÉS

1. <u>Disciplines ouvertes pour la Villa Sylva en 2025</u>

La résidence est ouverte aux artistes visuels professionnels, y compris celles et ceux qui développent des démarches artistiques multidisciplinaires (mêlant les arts visuels à l'écriture, le son, la danse etc.).

Les projets de recherche-création autour de l'image qui possèdent un axe de réflexion autour du territoire, de l'environnement, des écosystèmes forestiers ou maritimes seront privilégiés afin d'être en adéquation avec l'objectif de la résidence.

Laurent Jérôme, professeur au programme court « Au rythme des eaux : Anthropologie comparative des cosmologies et des sociétés autochtones au Québec et en Amazonie », du département de sciences des religions de l'UQAM, collaborera avec Villa Sylva pour offrir aux artistes guyanais et québécois l'occasion de participer à des séances et d'interagir avec les participants.

2. Étendue des programmes au Québec pour l'artiste guyanais

Il est prévu que l'artiste guyanais arrive au Québec entre la fin du mois de septembre et le mois de novembre pour une durée de six (6) semaines.





Semaines 1 à 4 : Résidence au Saguenay-Lac-Saint-Jean chez Sonia Robertson et au Centre Sagamie

L'artiste guyanais sera accueilli dans la maison-résidence de Sonia Robertson. Il aura à disposition une chambre d'environ 20 m² au bord du lac Saint-Jean (salle de bain privée attenante) et un espace de travail séparé. L'artiste bénéficiera d'un mentorat par Sonia Robertson et profitera d'une mise en réseau avec des institutions culturelles et artistiques locales ainsi que les artistes des communautés autochtones et non-autochtones. Se mettra en place une collaboration avec des centres artistiques régionaux tels que le Centre SAGAMIE (Alma) dont les activités de recherche-création sont liées aux enjeux de l'image contemporaine. Au Centre Sagamie, l'artiste aura accès à un studio privé de création (60 m²), comprenant chambre et salle de bain privée avec douche.

Semaines 5 et 6 : Résidence à Montréal avec le Centre SKOL et ses partenaires

À Montréal, l'artiste disposera d'un espace total de 120 m² comprenant une chambre avec un lit, un salon de lecture, une cuisine avec un espace salon et un atelier d'environ 40 m² dans le même espace. Cela permettra à l'artiste de travailler sur son projet dans des conditions idéales. L'artiste bénéficiera également d'équipements, d'un accompagnement ainsi que des ressources mises à sa disposition. Le Centre des arts actuels SKOL, co-porteur du projet, accompagnera l'artiste lors de son passage à Montréal en offrant un accompagnement et un programme de réseautage personnalisé, avec un soutien continu de l'équipe. Ces rencontres incluront notamment des visites dans d'autres centres d'artistes, des centres d'art et/ou de recherche (notamment à des séminaires de l'UQAM), ainsi que dans d'autres institutions muséales.

La résidence de recherche-création, invite les artistes à :

- Découvrir un territoire ;
- Rencontrer les acteurs culturels et artistiques de ce territoire ;
- Explorer et développer un projet ;
- Être accompagné dans l'exploitation de ce projet, sans obligation de production.

À la fin de son séjour au Québec, l'artiste guyanais est invité à réaliser un minimum de deux activités de restitution à Montréal, suivies d'une restitution lors de son retour à

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À QUÉBEC Liberté Égalité Fraternité

SKOL

Cayenne. Il sera décidé conjointement de la forme et du contenu de celles-ci ultérieurement.

Après le temps de résidence, une exposition mettant en valeur les créations artistiques réalisées est envisageable à une date ultérieure.

Les partenaires du volet québécois sont dans l'incapacité d'accueillir des accompagnants. L'ensemble des ateliers-logements proposés ne répondent pas, aujourd'hui, aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes ayant un handicap de mobilité. Nous y travaillons pour l'avenir. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions spécifiques.

3. Étendue des programmes en Guyane pour l'artiste québécois

Il est prévu que l'artiste québécois arrive en Guyane entre la fin du mois de janvier et le mois de mars pour une durée de 6 semaines.

Semaine à 1 à 4 : Résidence à Mana avec le CARMA - Centre d'art et de recherche de Mana

L'artiste sera accueilli en résidence par son directeur, Patrick Lacaisse, et les équipes de CARMA, seul lieu labellisé Centre d'art contemporain avec résidences, ateliers de productions, espace d'exposition, réserves et jardin tropical. La maison d'habitation du CARMA est située à cinq minutes à pied du Centre d'art. Elle comporte d'un grand salon-cuisine, de sanitaires, d'une terrasse, deux chambres, dont une d'environ 12 m² réservée à l'artiste. Il est possible d'y installer un bureau de travail équipé. La connexion internet est assurée.

L'artiste bénéficiera d'un mentorat et d'une mise en réseau personnalisée avec des artistes locaux guyanais dans une logique d'échanges interculturels. Des rencontres et ateliers avec les communautés artistiques locales sont prévus dans le cadre des « Les routes de l'art de l'Ouest », un parcours de 200 km à la découverte de 52 artistes et artisans d'art. Une immersion est prévue dans les réseaux culturels de l'Ouest guyanais avec le Centre d'interprétation d'Art et du Patrimoine (CIAP) à Saint-Laurent-du Maroni, lieu patrimonial et ancien bagne de Guyane.





Semaine 5 et 6 : Tiers-lieu 32bis / Guyane Art Factory

À Cayenne, l'artiste disposera d'un studio et d'un atelier au sein du Tiers-lieu 32bis, un édifice patrimonial emblématique de 300 m², pour lui permettre de travailler sur son projet. L'artiste bénéficiera également d'équipements, d'un accompagnement, ainsi que ressources à sa disposition. La Guyane Art Factory accompagnera l'artiste (en collaboration avec le CARMA, la MAZ, la CTG, et la DCJS Guyane) lors de son passage à Cayenne en offrant un accompagnement et un programme de réseautage personnalisé, avec un soutien continu. Ces rencontres incluront notamment des visites dans des lieux culturels et des rencontres avec des artistes et d'autres professionnels de la culture sur place.

La résidence de recherche-création, invite les artistes à :

- Découvrir un territoire ;
- Rencontrer les acteurs culturels et artistiques de ce territoire ;
- Explorer et développer un projet ;
- Être accompagné dans l'exploitation de ce projet, sans obligation de production.

À la fin de son séjour en Guyane, l'artiste québécois est invité à réaliser au minimum deux activités de restitution à Cayenne, suivies d'une restitution au Centre des arts actuels SKOL lors de son retour au Québec. Il sera décidé conjointement de la forme et du contenu de celles-ci ultérieurement.

Après le temps de résidence, une exposition mettant en valeur les créations artistiques réalisées est envisageable à une date ultérieure.

Les partenaires du volet guyanais sont dans l'incapacité d'accueillir des accompagnants. L'ensemble des ateliers-logements proposés ne répondent pas, aujourd'hui, aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes ayant un handicap de mobilité. Nous y travaillons pour l'avenir. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions spécifiques.





MODALITÉS FINANCIÈRES

Accueil en résidence en Guyane ou au Québec

Les résidences croisées de la Villa Sylva: Guyane-Québec bénéficient du soutien institutionnel et financier du Consulat Général de France à Québec, du Centre des arts actuels SKOL, du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), du Conseil des arts de Montréal (CAM), de l'Institut Français (IF), de la Direction culture, jeunesse et sports (DCJS) de Guyane, de la collectivité territoriale de Guyane (CTG), ainsi que des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

Accompagnement financier en Guyane ou au Québec

Chaque artiste sélectionné aura droit à :

- un vol A/R payé entre la Guyane et le Québec (d'une valeur de 2 500 CAD maximum)
- une assurance voyage prise en charge (500 CAD maximum)
- une voiture de location sur place et de l'essence remboursée (pour une valeur totale de 2500 CAD maximum).
- L'accueil et l'hébergement sur place qui sont pris en charge (pour une valeur de 4 000 CAD maximum) ;
- Chaque artiste sera doté d'une bourse de résidence de 7 000 CAD qui se décompose ainsi :
 - o 4 000 CAD de cachet de résidence
 - 3 000 CAD pour défrayer les temps de création, les matériaux et les dépenses locales.

Soit un total d'une valeur maximale de 16 500 CAD par artiste et par séjour.

Chaque lauréat devra régler les formalités administratives liées à ses documents de voyage (passeport et/ou visa) auprès des consulats concernés. Un accompagnement sur demande est possible dans le cadre de ces formalités.





CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ POUR LA RÉSIDENCE AU QUÉBEC

La résidence est ouverte aux artistes visuels professionnels résidant en Guyane. Il est requis que les candidats démontrent un intérêt pour les thématiques territoriales, environnementales et/ou écologiques.

L'artiste guyanais sélectionné devra satisfaire toutes les conditions suivantes :

- **Résider habituellement en Guyane** et y avoir résidé au cours des 12 derniers mois (les résidents habituels de France hexagonale et d'autres territoires ultramarins sont exclus);
- Être de nationalité française <u>ou</u> posséder un titre de séjour valable en Guyane ;
- Être dégagé de toute autre activité professionnelle pendant le temps de la résidence :
- Être disponible pour rencontrer son homologue québécois en Guyane en début d'année 2026. Ces rencontres permettront ainsi à leurs résidences respectives de dialoguer;
- Exercer habituellement son activité artistique professionnelle en Guyane ;
- Avoir un **permis de conduire valide** (conduite habituellement en boîte automatique au Québec) ;
- Maîtrise du français obligatoire (B2 minimum) ;
- Vaccins de routine à jour avant le voyage.

La sélection des participants se fera par un comité de professionnels des arts et de la culture selon les critères suivants :

- Parcours professionnel de l'artiste et sa démarche artistique.
- Clarté de la candidature et cohérence de la proposition artistique.
- Qualité artistique, pertinence et originalité du projet de recherche-création.
- Qualité générale du dossier.
- L'impact favorable du projet sur la carrière de l'artiste.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ POUR LA RÉSIDENCE EN GUYANE



SKOL

La résidence est ouverte aux artistes visuels professionnels résidant au Québec. Il est requis que les candidats démontrent un intérêt pour les thématiques territoriales, environnementales et/ou écologiques.

L'artiste québécois sélectionné devra satisfaire toutes les conditions suivantes :

- Résider habituellement au Québec et y avoir résidé au cours des 12 derniers mois ;
- Être de nationalité canadienne ou être résident permanent au Canada ;
- Être dégagé de toute autre activité professionnelle pendant le temps de la résidence :
- Être disponible pour rencontrer son homologue guyanais à Montréal à l'automne 2025. Ces rencontres permettront ainsi à leurs résidences respectives de dialoguer;
- Exercer habituellement son activité artistique professionnelle au Québec :
- Avoir un permis de conduire valide (conduite impérative en <u>boîte manuelle</u> en Guyane);
- Maîtrise du français obligatoire (B2 minimum) ;
- Vaccins de routine à jour avant le voyage, ainsi qu'une preuve vaccinale contre la fièvre jaune.

La sélection des participants se fera par un comité de professionnels des arts et de la culture selon les critères suivants :

- Parcours de l'artiste et sa démarche artistique.
- Clarté de la candidature et cohérence de la proposition artistique.
- Pertinence et originalité du projet.
- Qualité générale du dossier.
- L'impact favorable du projet sur la carrière de l'artiste.

CONSTITUTION DU DOSSIER





Les différentes pièces du dossier administratif seront rassemblées sur une plateforme de candidature mentionnée ci-dessous, les textes seront rédigés en français :

- Proposition de projet détaillée (maximum 8 000 caractères, environ 1 000 à 1 500 mots), incluant le concept, les idées-clés, les objectifs et une proposition d'échéancier, précisant la pertinence de la résidence dans le processus de recherche-création;
- Description de la démarche artistique à travers une lettre d'intention (maximum 3 000 caractères, environ 500 mots) expliquant comment la résidence s'aligne avec la démarche artistique du candidat, ses objectifs et les raisons de sa participation à la résidence :
- Un curriculum vitae à jour (2 pages maximum, 5 Mo) ;
- Une ou deux lettres de recommandation dans un fichier pdf (maximum 5 Mo);
- Portfolio des travaux récents (visuels, audio ou écrits), y compris le matériel d'appui pertinent (maximum 40 Mo);
- Preuve d'admissibilité :
 - Pour l'artiste guyanais qui se rendra en résidence au Québec : citoyenneté française <u>ou</u> possession d'un titre de séjour valable en Guyane ;
 - o Pour l'artiste québécois qui se rendra en résidence en Guyane : citoyenneté canadienne <u>ou</u> résidence permanente canadienne ;
- Photocopie du permis de conduire :
- Preuve de vaccin de routine à jour avant le voyage, ainsi qu'une preuve vaccinale contre la fièvre jaune ;
- Attestation sur l'honneur datée, signée et accompagnée de la mention « Bon pour accord » où les points suivants sont mentionnés :
 - « Je certifie que je suis l'auteur des œuvres mentionnées dans mon dossier » ;
 - « Je certifie que je réside habituellement en Guyane et y ai résidé au cours des 12 derniers mois » (pour l'artiste de Guyane qui se rendra en résidence au Québec) <u>ou</u> « Je certifie que je réside habituellement au Québec et y ai résidé au cours des 12 derniers mois » (pour l'artiste du Québec qui se rendra en résidence en Guyane);
 - « Je certifie que je suis capable de conduire en boîte automatique au Québec » (pour l'artiste de Guyane qui se rendra en résidence au Québec) <u>ou</u> « Je certifie que je suis capable de conduire en boîte



SKOL

manuelle en Guyane » (pour l'artiste du Québec qui se rendra en résidence en Guyane) ;

 « Je certifie que je suis à jour sur mes vaccins de routine, ainsi que dur le vaccin contre la fièvre jaune. » (pour l'artiste du Québec qui se rendra en résidence en Guyane).

Le candidat s'engage à :

- Respecter le règlement général ;
- Être disponible pour les dates des résidences ;
- Étre disponible pendant toute la résidence, de manière ininterrompue sur la durée de six semaines imposées;
- Participer aux différentes rencontres organisées dans le cadre de la résidence.
- Tenir un journal de bord de sa résidence utilisé pour mettre en avant son expérience dans les différentes communications autour de la résidence.

Dépôt des candidatures par les artistes sur la plateforme d'application : https://villa-sylva.wiin.io/fr/applications/villa-sylva-guyane-guebec

La date limite est le vendredi 1er août à 23 h 59 (UTC-4).

CALENDRIER

- Du **mercredi 18 juin au vendredi 1er août** : dépôt des candidatures sur la plateforme WIIN.io dédiée
- Du samedi 2 août au dimanche 22 août : Présélection des candidatures

Afin de mener à bien ce projet pilote, le Consulat Général de France à Québec et le Centre SKOL s'appuient sur un comité de professionnels du secteur culturel tant dans les phases logistiques de montage du projet et de sélection des artistes que dans l'accompagnement sur place des résidents. Les candidatures seront examinées par un jury paritaire de dix experts (cinq représentants pour la Guyane et cinq pour le Québec).

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À QUÉBEC Liberté Égalité Fraternité

SKOL

Les candidats présélectionnés seront auditionnés en entretien avant la sélection finale. Cet entretien sera organisé avec l'artiste au moment de sa présélection.

- Entre la mi-août et fin août : Les 3 meilleures candidatures guyanaises et les 3 meilleures candidatures québécoises sont invitées à un entretien oral avec le jury. Les candidats présélectionnés seront informés par courriel.
- Fin août : Sélection finale et annonce des résultats des lauréats (l'artiste de Guyane et l'artiste du Québec).

Les deux lauréats sont prévenus personnellement des résultats. S'ensuit la signature du contrat des lauréats. Les candidats prennent note que les décisions du jury final sont sans appel.

Les candidats non retenus seront notifiés par courriel avant la fin du mois d'août.

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires :

Lukas Mouton, chargé de projets résidences projet@skol.ca